



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COSSAGE DU 14/12/2023 AU CLUB-HOUSE



Présents : Jean-Luc Van Keirsbilck, Cyril Geslin, Yanick Garnier, Vincent Manceau, Emmanuel Tremeau, Bernard Béasse, Anthony Fortun, Laurent Roulette, Louise Manceau, Martial Planchard, Jean-Sébastien Doreau, Margaux Daudin, Didier Robert, Ludovic Ferron, Christelle Quentin, Jean Hautbois et Samuel Gohier.

Absents ou Excusés : Jean-Pascal Dehove, Maxime Divay, Alain Lopez, Franck Gauteur, Laurent Lefevre, Olivier Hincelin et Jean-Marc Touplin.

Ordre de la réunion :

- **Point nouveaux éducateurs**
- **Bilan Financier 2023**
- **Prévisionnel 2024**
- **Actualités des associations**
- **Agenda**

1- Point nouveaux éducateurs



Martin Gendry est arrivé à mi-temps et intervient auprès de l'ESQ depuis début Novembre. Les débuts se sont très bien passés avec une bonne intégration. Il est très pédagogique avec les jeunes et possède un bon relationnel, ce qui facilite les échanges. L'ESQ est donc satisfaite de ces premiers pas au sein de leur association.



Tolga Cicen a lui démarré dès Septembre et les débuts sont bons également. L'intégration a été excellente avec les jeunes et les autres membres de l'encadrement sportif. Son premier entretien a été réalisé. Il est satisfait de ses débuts et de sa charge de travail. Il souhaite progresser et s'investir dans des formations en validant des diplômes.



Rien à signaler pour Alison, tout va bien. Toutes les associations travaillant avec Alison sont satisfaites de son comportement professionnel et de son dynamisme.

Le créneau horaire du Tennis de table n'est malheureusement toujours pas couvert le vendredi soir, tout comme celui de l'athlétisme le samedi. Aucun retour n'a été rendu suite à la candidature d'embauche lancée pour ces créneaux horaires. Aujourd'hui, ce sont donc les bénévoles qui se donnent le tour pour assurer ces séances.

2- Bilan Financier 2023

Jean-Luc nous a présenté une estimation du bilan financier pour l'année civile 2023. Il reste encore quelques encaissements et décaissements avec notamment les primes de Noel qui ont été omises. L'estimation présentait un résultat excédentaire de 2674.38€ mais en enlevant les primes de Noel versées à nos 5 éducateurs au prorata de leur présence sur l'année civile 2023, on devrait avoir un résultat à l'équilibre donc proche de 0.

A noter que la mairie de Cossé n'a pas encore versée la quote-part suite à l'embauche de Tolga selon les conditions qui ont été actées.

Le licenciement de Vincent en 2023 est bien pris en compte dans le poste Salaires des charges de l'année 2023 pour le COSSAGE.

3- Prévisionnel 2024

Jean-Luc nous a ensuite présenté un nouveau prévisionnel pour l'année civile 2024. La nouveauté sera qu'il y aura désormais 5 éducateurs sportifs présents sur l'année représentant un équivalent de 3.9 ETP :

- 1 ETP Maxime
- 0.8 ETP Etienne
- 0.6 ETP Alison
- 1 ETP Tolga
- 0.5 ETP Martin

Dans les recettes prévisionnelles, il est détaillé la part qui sera refacturée aux associations membres selon le nombre d'heures d'intervention des éducateurs respectifs selon la convention tripartite signée avec les mairies. Il est détaillé également la somme que l'USMC et l'ESQ devront prendre à leur charge pour l'emploi de Tolga et Martin en plus de la facturation classique pour couvrir le delta avec la prise en charges des communes respectives.

Devant le fait de voir apparaître un nouveau montant pour le financement du poste de Tolga, l'USMC demande à refaire un point précis avec Jean-Luc pour définir le montant et la méthode de calcul exacte pour l'estimation de cette somme. (Il avait été mentionné une estimation de 3449€ initialement et c'est une somme proche de 4236€ qui est désormais estimée). L'USMC a besoin de connaître cette estimation pour préparer son propre budget prévisionnel.

Le prévisionnel présenté par Jean-Luc prévoit un résultat déficitaire estimé à -8485€. Il est important de prendre deux décisions importantes ce jour :

- Concernant les animations sportives qui se dérouleront lors des vacances scolaires de l'année 2024, il a été acté plusieurs changements. Depuis plusieurs années, la tarification était de 4€ par enfant comprenant une demi-journée d'activité sportive et un goûter. Ensuite, le bénéfice financier de ces animations sportives (recettes moins toutes les charges comme le goûter...) était partagé entre l'USMC et l'AGCV qui pilotaient ces animations. Désormais, et cela à partir de Janvier 2024, la tarification proposée aux enfants va passer à 5€ par enfant et le bénéfice financier généré par ces animations reviendra au COSSAGE. Les animateurs qui interviennent étant payés par le COSSAGE, il est cohérent que cela revienne au COSSAGE désormais.
- Le Taux horaire du COSSAGE se situe à 10.50€ de l'heure depuis quelques années. Devant les différentes augmentations (charges, assurances...) et notamment celle des salaires avec +3% au 1^{er} Janvier, il est indispensable de revoir ce coût horaire afin de préserver l'équilibre financier du COSSAGE. Ainsi, il est décidé à l'unanimité d'augmenter ce taux horaire en le passant de 10.50€ à 11€ et ce, dès le 1^{er} janvier 2024.

La Prime de Noel qui avait été augmentée à 750€ par salarié en 2022 est maintenue pour 2023 et 2024. Peu importe le contrat de travail et le temps de travail, elle est délivrée au salarié au prorata seulement du nombre de mois travaillés dans l'année écoulée. Par exemple, Alison, Etienne et Maxime vont donc avoir ces 750€ pour 2023. Tolga et Martin percevront eux : « nb mois travaillés/12 X 750€ »

Autre sujet, à l'initiative des salariés du COSSAGE, une demande d'équipement de sweats sportifs à l'effigie du COSSAGE a été réalisée. En effet, les éducateurs indiquent que cela permettrait de bien identifier le COSSAGE avec ce pull. Etienne a réalisé un devis de 2 pulls par éducateur et cela reviendrait à un coût total de 270€ pour les 10 sweats.

4- Actualités des associations

AGCV : Alain a demandé d'arrêter ma présidence de l'AGCV en raisons de contraintes professionnelles. La problématique aujourd'hui est donc de retrouver une personne pour la Présidence. A noter les 400 licenciés pour cette année sportive.

En Athlé, les compétitions se poursuivent donc la dernière qui a réunie 177 enfants et qui s'est très bien déroulée. L'action TELETHON a été réalisée pour la première fois. C'était une très bonne première avec une boîte à piles remplie et la totalité des gâteaux vendus.

Au basket, un tournoi 3vs3 va être organisé lors de la période des fêtes avec notamment la présence du Père Noel. Le Basket a également accompagné lors de la manifestation TELETHON.

En multisports, bonne présence les mardis soirs.

En marche nordique, 100 marcheurs gourmands étaient réunis lors de la Rando Gourmande. L'animation du biathlon s'est bien déroulée également entre la course et les tirs.

LA PETANQUE : 90 Licenciés cette année. Les championnats reprennent en Mars. Les équipes seniors vont passer de 2 équipes engagées à trois équipes pour ce nouveau championnat. La soirée organisée par La Pétanque a réuni 420 personnes.

UC SUD 53 : C'est la période de cyclo-cross actuellement. Il y a eu de très bons résultats en jeunes sur les compétitions départementales et régionales. A noter la présence d'un U17 sur une compétition nationale. Les licences sont en cours de renouvellement avec 150-160 licences attendues. La soirée humoristique se déroulera début Février comme chaque année. Une section TRIATHLON a été créée dans l'UC SUD avec déjà 14 licenciés. Des entrainements ont déjà commencé et un partenariat avec la piscine de Craon doit être mis en place mais il existe pour le moment des difficultés avec les diplômes des encadrants nécessaires. Enfin, un projet est en cours entre l'UC SUD et la mairie de Cossé afin de pouvoir organiser 1, voire 2 ou même 3 compétitions cyclistes sur la commune.

ESBQ : 80 licenciés sont inscrits lors de cette année sportive. Les effectifs sont toujours en baisse malheureusement depuis le COVID.

TCQ : 47 licenciés dont 11 femmes et 9 hommes en seniors, ce qui va permettre de pouvoir créer une première équipe féminine. Un projet de couverture d'un terrain ainsi que la création d'un club-house est en cours.

TCC : Les effectifs sont stables mais sont de toute façon limités par les infrastructures : seule la salle omnisports est disponible avec des créneaux spécifiques. L'entente avec Méral permet de profiter de leur salle de temps en temps. Un projet est actuellement en discussion avec la municipalité afin de pouvoir couvrir un des 2 terrains extérieurs et de la barder.

USMC : 493 licenciés pour cette année sportive. Le 20 Décembre sera organisé un Noel Solidaire avec le Secours Populaire. Le gouter de Noel sera délivré à cette occasion. Autre évènement, la Choucroute du 09 mars se prépare avec la vente des tickets. Le week-end dernier a vu également une action TELETHON avec une opération de fonds reversée à l'association selon le nombre de buts marqués. Devant les matchs annulés pour cause d'intempérie, l'USMC a tout de même reversé une centaine d'euros qui avait été budgété. A noter le tournoi futsal féminin qui sera organisé le samedi 06 janvier et l'organisation d'un nouveau Loto sur Méral en Février.

ESQ : 205 Licenciés cette année avec des effectifs stables. L'arrivée de Martin répond au besoin et aux attentes de l'association pour le moment. Il y a également eu une journée organisée pour l'évènement du TELETHON avec l'ESBQ et le TCQ : il a été organisé un tournoi de fléchettes et pas moins de 66 joueurs ont participé à cette journée qui a permis de reverser 1000 au TELETHON. Autre évènement, la choucroute du club sera organisée le 03 Février prochain.

Actualités Mairie COSSE : Passage de la Flamme Olympique le 29 mai prochain avec des animations à organiser entre les communes du territoire. L'idée sera de greffer toutes les associations du territoire et d'organiser un défilé sur le parcours de la Flamme, environ 1h avant le passage soit de 09h à 10h, du musée jusqu'à la Plaine Sportive. Il y sera déposé des fresques artistiques le long du parcours. Un graphiste a également été sollicité pour différentes opérations. Une réunion est prévue le 16 janvier avec toutes les associations.

5- Agenda

La prochaine réunion du COSSAGE est fixée au **Judi 22 Février 2024** à 20h30 au Club-House de l'ESQ à Quelaines. Merci à l'AGCV pour avoir offert le moment de convivialité lors de cette année 2023. Ce sera désormais l'ESQ qui réglera durant 2024, merci d'avance ☺ !

